



Convocation à la séance du Conseil municipal

**Les membres du Conseil municipal sont conviés à se réunir
le 28 mars 2025 à 20h00
salle du Conseil municipal**

- Rapport des décisions n° 034/2025 à 049/2025

Animation du territoire

- Signature de la convention de coopération intercommunale pour le fonctionnement du réseau de lecture publique de la Communauté de Communes Le Grésivaudan

Éducation, Enfance, Jeunesse

- Modification du règlement d'attribution des places en crèche
- Modification des projets d'établissement des crèches

Finances

- Budget communal - Compte de gestion exercice 2024
- Budget communal- Compte administratif exercice 2024
- Budget communal – affectation des résultats définitifs 2024 au budget primitif 2025
- Budget communal - Vote des taux 2025
- Budget communal- Budget primitif 2025
- Budget communal - Attribution des subventions aux associations et organismes, participations et contributions – Exercice 2025
- Budget communal - Ajustement 2025 d'une Autorisation de Programme et Crédit de Paiement AP/CP - « École élémentaire Les Petites Maisons – amélioration énergétique et fonctionnelle du bâtiment principal »
- Budget communal - Ajustement 2025 d'une Autorisation de Programme et Crédit de Paiement AP/CP piste cyclable voie verte
- Constitution d'une provision pour risque de contentieux
- Constitution d'une provision pour risque de pertes de recettes du Casino
- Budget production énergie - Compte de gestion exercice 2024
- Budget production énergie - Compte administratif exercice 2024
- Budget production énergie – affectation des résultats 2024 au budget primitif 2025
- Budget production énergie - Budget primitif 2025
- Convention de participation financière entre la commune et le CCAS de Saint-Martin d'Uriage

Informatique

- Souscription auprès du Syndicat Intercommunal pour les Télécommunications et les Prestations Informatiques (SITPI) pour l'acquisition du logiciel MarcoWeb

Ressources Humaines

- Suppression et création d'emplois
- Création d'emploi
- Convention de mise à disposition de personnel communal au SDIS
- Mandat au Centre de Gestion de l'Isère (CDG38)

Développement et Aménagement Durable du Territoire

- Cession des 45 actions d'Eaux de Grenoble Alpes détenues par la commune au profit de Grenoble-Alpes Métropole
- Validation du principe de mise à disposition de la toiture de la salle de la Richardière à la SAS Centrales villageoises du Grésivaudan (Grési21) pour l'installation de panneaux photovoltaïques et autorisation à déposer une autorisation d'urbanisme

Urbanisme

- Acquisition d'une glacière et de parcelles boisées appartenant à M. VISSE
- Dépôt d'autorisations d'urbanisme pour des travaux sur des parcelles communales

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie de croire en mon dévouement.

Saint-Martin d'Uriage,
le 21 mars 2025

Le Maire, Gérald Giraud

